



**Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement**

**Conseil du Commerce et du Développement  
56ème session**

**Allocution de S.E.M. Omar HILALE  
Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc  
à Genève**

**A  
l'occasion de la célébration de la  
45ème anniversaire de la CNUCED  
14 Septembre 2009**

**14-25 Septembre 2009**

**Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Distingués délégués,**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter, au nom de ma délégation, à l'occasion de la célébration du 45<sup>ème</sup> anniversaire de la CNUCED.

**Monsieur le Secrétaire Général,**

La célébration d'un anniversaire est un moment opportun pour faire le bilan objectif, des réalisations et surtout prendre des actions et se fixer de nouveau objectif dans le cadre d'une feuille de route pour les années à venir.

Il y a 45 ans, les Etats participant à la première conférence de la CNUCED, ont exprimé leur détermination à promouvoir le développement et le dialogue entre pays développés et pays en développement, éliminer les inégalités économiques entre les nations et asseoir un système de coopération économique et de développement.

A cet égard, nous devons prendre note du fait que notre organisation a atteint l'âge de maturité.

Ainsi, les espoirs suscités par les différents programmes et projets arrêtés au fil des années au niveau économique et social restent intacts et ce, malgré les obstacles qui ne cessent de se dresser. Néanmoins, il faut admettre la persistance des disparités entre le Nord et le Sud et même l'aggravation du clivage socio-économique dans l'hémisphère sud.

Cela oblige, également, à une certaine rétrospective des réalisations entreprises par la CNUCED. Il s'agit de

- \* L'analyse objective et réaliste des faits économiques et sociaux, des grands flux commerciaux et leurs corrélations avec le développement, afin de mettre en œuvre les besoins des pays en développement.
- \* La concertation entre les Etats membres afin d'arriver à des interprétations consensuelles de ces faits et de ces évolutions et à prendre des décisions communes en faveur du bien être des pays en développement.
- \* L'assistance technique et la coopération institutionnelles pour permettre à tous d'affronter les difficultés dans des conditions de l'égalité des chances.

Cette liste n'est pas exhaustive mais elle reflète l'importance des efforts entrepris par la CNUCED depuis sa création. Au demeurant, les actions de la CNUCED continuent de participer aux renforcements des capacités dans les pays en développement, à la gestion et la prise de conscience des méfaits de la globalisation, et dans la préparation des outils de travail des PVD afin de mieux faire face à la mondialisation et intégrer leur économies dans l'architecture économique mondiale.

Je cite le cas de mon pays qui a pu bénéficier de l'expertise et l'assistance de la CNUCED dans plusieurs domaines dont la formation et la promotion des investissements.

Les rapports annuels de la CNUCED ont ainsi servi de repère aux analystes, aux chercheurs et aux décideurs politiques, dans leurs efforts pour la promotion du développement économique et social et d'indicateur pour les operateurs économiques étrangers.

**Monsieur le Secrétaire Général,**

La CNUCED ne peut accomplir sa mission sans son implication dans le processus global qui préside à la réflexion et à la mise en œuvre des règles de la gouvernance mondiale. La connaissance accumulée et l'expertise développée sur les questions économiques internationales par la CNUCED pendant ses années d'existence sont, à cet égard, des acquis trop précieux.

Aussi, la CNUCED devrait-elle continuer à coopérer avec d'autres organismes des NU qui pourraient être invités à participer à l'établissement des réseaux interrégionaux dans les domaines du commerce, de la science et de la technologie et de la promotion des investissements.

La CNUCED prépare les Etats du sud à devenir acteurs performants dans un monde marquée par une mondialisation accrue. Pour ce faire, le renforcement du plan budgétaire de la CNUCED pour répondre aux besoins des PVD s'avère indispensable. Parallèlement, les institutions de Betton Wood sont appelées à apporter leurs soutien à cet effort afin d'accroître la coopération inter-institutionnelle sur les priorités mondiales du développement.

Il convient également de relever avec satisfaction l'engagement de la CNUCED et de l'OMC afin de faire des échanges commerciaux un véritable vecteur de développement économique et social des pays du sud qui se trouvent confrontés aux grands défis de la mondialisation caractérisée par la complexité accrue des questions économiques résultant de la libéralisation du commerce international.

**Monsieur le Secrétaire Général,**

Je voudrais rendre hommage au rôle joué par le Secrétaire Général de la CNUCED Dr. Supachai Panitchpakdi, dont nous connaissons tous la grande expérience, la profonde culture et la remarquable hauteur de vues. Il a su dans son importante mission rester attaché à la cause du développement mondial, à la recherche du compromis afin d'offrir à ses membres un optimisme et un volontarisme jamais démentis.

Je voudrais le féliciter particulièrement, pour avoir prévu la crise économique et financière qui vient de secouer le monde et pour avoir été prompt à initier les analyses consensuelles sur la cause et les conséquences de cette crise et pour avoir incité la CNUCED à procéder à des études prospectives dans ce contexte.

Le Maroc saisit cette occasion pour réaffirmer son soutien à la revitalisation de la CNUCED, sous son leadership, de sorte qu'elle puisse mettre en œuvre son mandat et atteindre ses objectifs en synergie constante avec les Etats membres et en coopération étroite avec les différentes organisations internationales.

**Je vous remercie.**